

Différences



SEPTEMBRE 1991 - N° 120 - 10F

E D I T O

CONGRES 92

La date du congrès du MRAP est fixée au mois d'avril prochain, afin de répondre au besoin de donner à sa préparation les conditions d'un débat ouvert, libre et contradictoire. La réflexion collective qu'engage le Mouvement dès aujourd'hui devra mettre en question « notre histoire, notre identité, nos atouts, nos faiblesses, notre avenir ».

Composante historique de la conscience et de l'action antiracistes françaises, le Mouvement vit dans une nette disproportion entre ses ambitions et ses ressources ; il ne fera pas l'économie d'une réflexion en profondeur sur :

- le fonctionnement de ses instances, de ses structures, sa stratégie de communication interne et externe ;
- les moyens pratiques et théoriques qu'il se donne dans le but indispensable d'accroître la participation de nouveaux publics.

Malgré et envers la contamination de l'opinion publique par le racisme et la xénophobie, le MRAP se doit de forger une pédagogie nouvelle pour relancer l'esprit humaniste. La diversité du mouvement antiraciste français n'est pas un frein en soi. Il reste cependant à trouver les moyens d'une collaboration plus fraternelle.

L'action défensive (contre toutes les formes de racisme et les extrémismes de toutes natures) ne doit pas annihiler l'offensive pour l'égalité des droits, pour une citoyenneté européenne accessible à tous ceux qui vivent sur ce continent.

Les handicaps de l'association peuvent être décryptés de près afin de trouver le chemin d'une ouverture éthique et pratique à la grave crise du militantisme, de l'absentéisme civique, du regain des idéologies identitaires et de refuge dans des passés mythiques. Le débat est ouvert. Nous avons six mois pour poser les jalons du renouvellement du Mouvement

Synthèse de la contribution de M.Aounit au Bureau National du 7/09/91

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE

DES MESURES CONTESTABLES

Suppression du droit au travail pour les demandeurs d'asile en attente, réforme de la procédure du certificat d'hébergement, rendant son obtention plus difficile et son contrôle plus strict, instauration d'un visa de transit... telles sont les mesures annoncées par la Première ministre Edith Cresson au Conseil des Ministres du 10 août dernier, après sa prestation télévisuelle très médiatisée et pour le moins controversée. Ces mesures, qui devaient être présentées à l'automne dernier par le Premier ministre d'alors, Michel Rocard, mais dont l'annonce avait été retardée pour cause de guerre du Golfe, ont été jugées excellentes par le Président de la République. Après de multiples discours sur le thème complexe (et pas forcément toujours défini avec la plus grande clarté) de l'intégration, ce qui surprend, c'est que ce soit sur une série de mesures répressives (en l'occurrence, nous dit-on, à l'encontre de l'immigration clandestine) que le gouvernement a planché. Seule « bonne nouvelle » en la matière : l'allègement de la procédure de la double peine, sa suppression dans le cas de délits mineurs.

C'est presque au même moment que les déboutés du droit d'asile ont reçu une circulaire leur redonnant espoir... quelques instants seulement, juste avant d'en avoir fini la lecture. « Tout homme persécuté en raison de

son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur le territoire de la république », prévoit le préambule de la Constitution de 1946, toujours valable juridiquement aujourd'hui. Pourtant, le 23 juillet dernier, c'est comme une douche froide qu'ont reçue les déboutés du droit d'asile dont certains faisaient la grève de la faim depuis plusieurs semaines. Le droit d'asile pourra être accordé à certains des demandeurs déboutés entrés en France avant le premier janvier 1989, dont la procédure de demande date de trois ans au moins (deux ans pour ceux qui peuvent faire état d'attaches familiales), s'ils sont munis d'un passeport (ce qui semble une exigence pour le moins surprenante à l'égard de femmes et d'hommes dont on sait dans quelles conditions certains ont dû fuir leur pays) et d'un

DONNEZ UNE CHANCE A LA PAIX

C'est le thème du numéro spécial de Différences sur le conflit israélo-palestinien. Des textes, des interviews, des témoignages, des reportages avec notamment : Georges Montaron, Marie-Claire Mendès France, Jacques Berque, Yehudi Menuhin, Hamadi Essid, Claude Cheysson, Jean Kahn, Arié Shapir, Elisabeth Picard, Eyal Sivan, etc... Faites connaître et diffusez les bulletins d'abonnement.

BUREAU NATIONAL EN BREF...

La préparation du Congrès a occupé l'essentiel de la réunion du 1er septembre dernier. Un comité national préparatoire a été désigné, chargé de la coordination de la phase préparatoire du congrès. Son devoir est prioritairement de refléter, par les outils de réflexion qu'elle mettra au service des militants, les préoccupations de tous dans la convergence des opinions comme dans leurs contradictions. Une tribune libre « spécial congrès » sera ouverte dans Différences qui permettra notamment de publier les données recueillies grâce au questionnaire envoyé aux membres du Conseil national.

Une réunion exceptionnelle du BN est consacrée à la situation de Différences (5/10/91)

contrat de travail d'un an au moins. Pour les autres, c'est-à-dire autour de 90% des déboutés, c'est de nouveau le cycle infernal de... l'angoisse. Que se passerait-il, pour ceux qui rentreraient chez eux ? Quelle vie kafkaïenne attend ceux qui préfèrent ne pas courir ce risque trop important parfois pour leur vie elle-même et tenteront de rester en France, malgré tout ?

En attendant, tous ceux qui sont concernés doivent savoir qu'ils ont jusqu'au 30 novembre au plus tard pour redéposer leurs demandes. Qu'on se le dise.

LES ENFANTS DE « HARKIS » SORTENT DU RANG

Ceux que l'on nomme les « harkis » et surtout leurs enfants (70% auraient moins de 18 ans) ont occupé périodiquement la « une » de l'actualité estivale (manifestations, violences, arrestations, réunions, regroupements associatifs). *Différences y revient pour tenter de comprendre les origines du malaise (*)*.

L'impropriété du terme « harki » dont la connotation est péjorative (= collaborateur ou traître en arabe) conduit soit à l'utiliser entre guillemets, soit à opter pour d'autres expressions : « Français musulmans », par laquelle on évoque moins l'appartenance religieuse que la situation historique héritée de la période coloniale, ou « rapatriés d'Algérie », expression liée aux innovations institutionnelles, tel le Secrétariat d'Etat aux Rapatriés créé en 1961 à l'intention des ... Européens d'Algérie.

Passée, dans sa majorité, des camps hâtivement consentis par les autorités de l'époque, malgré la prévisibilité du phénomène de rejet et de répression par l'Algérie indépendante, aux « isolats en dur » des périphéries urbaines, cette communauté porte le sceau d'une « sale guerre » et de ses conséquences. Cette « chair à canon pour 23 000 anciens francs par mois » (selon l'expression du préfet du Var dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur, le 18 juin 1975), fut considérée comme indésirable par les gouvernements des années 60. Après avoir interdit aux supplétifs de l'armée française de rejoindre la métropole au lendemain des Accords d'Evian (télégramme de Louis Joxe, ministre de l'Intérieur), le même ministre insiste pour les renvoyer, tout en ayant conscience, écrit-il que « ce renvoi peut être interprété par les protagonistes de la sédition comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont restés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure » !

Un sous-développement chronique

Tout semble amener à croire que l'on a agi à l'égard de ces « Fran-

çais pas comme les autres » comme on l'a fait envers les musulmans enrôlés durant les conflits militaires de la France : « merci, et bonjour chez vous ! » Les deux tiers de cette population n'ont pas réussi leur intégration sociale ; pire, « 100 000 personnes sont considérées dans un état de précarité : revenu très faible, habitat groupé, chômage de 65 à 80% pour les 16/25 ans, échec scolaire de 80% ». Les divers plans d'aide étatique et les enveloppes budgétaires affectées n'ont pas pu désenclaver ces zones de précarité chronique auxquelles échappent, heureusement pour eux, ceux dont les chances au départ étaient supérieures : enfants de notables, d'élus, de gradés...

Le racisme

Leur appartenance au monde arabo-musulman – visible par la couleur de la peau et le nom – a instauré à leur rencontre les mêmes mécanismes de méfiance et les mêmes réactions xénophobes qu'à l'égard des enfants issus de l'immigration maghrébine. Si elle a pu apparaître comme quelque peu anachronique, voire choquante, la revendication des enfants de « harkis » de se différencier des « Beurs », de

parler au nom du « sang versé par leurs pères pour le drapeau bleu-blanc-rouge », d'exprimer leur sentiment d'une dette mal payée par la France, comment s'en étonner vraiment ? Lorsque précisément le contexte est à la concurrence portée aux nues de la croissance économique et de la réussite sociale, lorsque comme les autres bronzés de France, ils subissent le « délit de faciès ».

Si les « harkis » ont été courtisés, en particulier durant les dernières périodes électorales, le plus souvent par des discours rétrogrades et flagorneurs, leurs enfants semblent au moins avoir compris que la xénophobie intrinsèque du Front national cherche à se cacher sous leur peau pour mieux tromper son monde. Lors de la manifestation parisienne du 13 juillet organisée à l'appel du Conseil national des musulmans français, le secrétaire général du FN, Carl Lang, a été fermement invité à s'éclipser. Merci les copains. Réalités à suivre. ■

(*) Les citations contenues dans cet article sont tirées du numéro 1135 de la revue *Hommes et Migrations*, intitulé « Les harkis et leurs enfants ».

HOMMAGE A HENRIETTE TAVIANI

C'est avec une profonde tristesse que le MRAP a appris le décès d'Henriette Taviani, ancienne Présidente de France-Terre d'Asile. Toutes celles et tous ceux qui l'ont connue ont pu apprécier, notamment au sein de la Commission de sauvegarde pour le Droit d'asile dont elle assurait la Présidence jusqu'à ce que la maladie la contraigne à renoncer à cette responsabilité, sa grande compétence, son autorité, son énergie inlassable au service des réfugiés, et pour le droit d'asile.

Le MRAP tient à faire part de sa sympathie à tous les proches de Madame Taviani et à tous les membres de France-Terre d'Asile.

Asile en péril

Tama Gandega est né en 1967 en Mauritanie. Militant de la liberté au sein du Front de Libération des Africains de Mauritanie, il travaille en particulier en faveur des populations de la vallée du fleuve Sénégal. Deux fois arrêté, il subit le cauchemar des prisons de son pays natal de 1986 à 1988, puis en 1989. Le premier mars 1990, il parvient à s'évader de Nouakchott et arrive en France. Plein d'espoir, ne doutant pas un instant que la France lui refusera le droit d'asile, il s'adresse aussitôt à l'OFPPA. Peine perdue : la loi Pandrau est passée par là. Sa demande est rejetée le 23 novembre 1990. Naturellement, il dépose un recours. Nouveau rejet en mai 1991. Il dispose dès lors d'un mois pour quitter notre pays, délai au-delà duquel il s'expose à une peine de prison de un mois à deux ans et à une amende de 2 000 à 20 000 francs. Quitter la France, mais pour aller où ? Dans un autre Etat européen tenter une nouvelle fois sa chance, celle d'oser vivre sans le risque de la répression, ou en Mauritanie où l'attend de nouveau la prison ? Le comité du MRAP d'Epinais-sur-Seine, les unions locales de la CGT et de la CFDT, les élus communistes de la ville, le prêtre, les jeunes communistes et les jeunes catholiques..., se mobilisent. Amnesty International fournit les papiers prouvant sa double arrestation et les risques qu'il encourt. Le 25 juin, date à laquelle il était condamné à l'expulsion, il est convoqué à la Préfecture. Sera-t-il prochainement de nouveau débouté ?

Bouge ma ville

La dotation de solidarité urbaine (DSU) instituée par la loi du 13 mars dernier sur la solidarité financière entre les communes entre en application. La liste des 492 communes bénéficiaires a été arrêtée le 31 juillet (publiée par *Le Monde* du 2 août). Cette liste s'est allongée par rapport aux propositions initiales du fait de l'entrée dans le champ d'application de la loi des communes dont le nombre de bénéficiaires de l'allocation logement est supérieur à 10%. Pour l'année en cours, 700 millions de francs seront consacrés à la solidarité entre collectivités locales. Ce montant devrait s'établir à 1 500 millions de francs en 1992 et à 2 000 millions en 1993.

Etant donné la complexité de la question de la Ville, des lourdeurs administratives, et des implications politiques (cf numéro spécial de *Différences* sur ce thème, toujours disponible au Siège et dans les CL), il paraît difficile de se faire, dans l'état actuel des choses, un point de vue pertinent sur les effets de ces nouveaux mécanismes. Nous serions reconnaissants aux comités locaux et aux adhérents impliqués de quelque manière que ce soit dans ces mécanismes de nous faire connaître leurs expériences et leurs analyses. A l'approche du congrès, cette réflexion devient particulièrement précieuse.

Travail des femmes

Conflit juridique sur fond de nuit : la loi française de 1892, qui interdit le travail des femmes entre 22 heures et 5 heures dans l'industrie a été frappée – sans obligation exécutoire – par un arrêt de la Cour européenne de justice en vertu du principe d'« égalité des sexes ». Pour sa part, la ministre du Travail, Martine Aubry, penche en faveur d'une directive européenne, pour toute la CEE, mais pense que si le travail de nuit perturbe la vie familiale des femmes, une interdiction formelle briserait leur compétitivité. A l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), le fin mot de l'histoire : effets néfastes du travail de nuit sur les femmes comme sur les hommes.

QUAI DE LA GARE, OU COMMENT SE LOGER A PARIS

Quai de la gare : un nom tristement symbolique pour plus de 100 familles. Curieux endroit pour planter sa tente. Depuis le 13 juillet, le quartier s'est transformé en immense camp de toiles.

Deux cents adultes et deux cent soixante enfants, expulsés de leurs logements parisiens, campent dans la poussière, sous la canicule estivale. Deux bébés sont nés depuis cette veille d'anniversaire du début d'une Révolution menée au nom des droits de l'Homme, deux enfants dont la vie commence à Paris dans un vaste camp de réfugiés.

Familles françaises, familles immigrées, parfois installées en France depuis plus de vingt ans, expulsées de leurs logements dont la plupart d'entre elles payaient pourtant les loyers très régulièrement mais que les propriétaires souhaitaient récupérer. L'office HLM de la ville de Paris où ces prioritaires ont déposé des dossiers parfois depuis plusieurs années répond absent. Seule issue, la rue. Ou ce grand terrain vague du 133, quai de la gare, clairsemé de rares points d'eau, où la survie tente de s'organiser tant bien que mal, avec l'aide d'associations comme le DAL (association pour le droit au logement fondée à l'automne passé), le MRAP, SOS-Racisme, Emmaüs, Médecins du Monde. Un collectif de médecins, infirmiers et infirmières, assistantes sociales, des militants associatifs qui se relaient sur place autant que possible, et une immense solidarité entre les familles, aident à garder espoir, à tenir.

Habiter à Paris...

Comme une provocation à la misère, 100 000 logements parisiens sont pourtant vides aujourd'hui, selon l'INSEE. Attendent-ils des locataires susceptibles de payer les loyers exorbitants devenus la norme dans la capitale ? L'ordonnance du 11 octobre 1945 prévoit pourtant que des appartements vides puissent être provisoirement réquisitionnés dans de tels cas d'urgence. Plaisanterie d'un

autre temps, pense-t-on peut-être à la préfecture ou à la mairie de Paris. La situation de ces cents familles ne l'est-elle pas ?

...un luxe

La mairie de Paris a trouvé mieux : expulser ces familles de ce terrain outrageusement occupé. Il doit s'y construire bientôt la Très Grande Bibliothèque, lieu pourtant a priori de culture et de tolérance, et, bien sûr, des bureaux et logements de grand standing. Tout ceci mérite bien de chasser ces intrus qui ont eu l'outrecuidance de croire qu'ils avaient droit au logement. Un premier délai avait été fixé au 12 août, un autre au 2 septembre. Aucune réponse en revanche n'a

L'ISLAM VERSIONS PRIVEES

Le premier Institut de théologie musulmane d'Europe ouvre ses portes en novembre à Saint-Léger-de-Fougeret, près de Château-Chinon. Il sera rattaché à l'Union des Organisations musulmanes de France, formera des imams et des enseignants ; la scolarité coûtera 30 000 francs l'année.

Le directeur, Zuhair Mahmoud, est un Irakien ayant fui le régime de Bagdad il y a quinze ans (*Libération*, 25.7.91). Le maire de la petite commune où sont installés les locaux se déclare « satisfait » par cette initiative dont les premières retombées économiques devraient rapidement se concrétiser dans les domaines de l'informatique et de la bureaucratie.

On se souvient qu'en mars dernier, Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, créait un « comité de six Sages » chargés de réfléchir au cadre institutionnel dont pourrait se doter l'Islam français. Outre les aspects pratiques de la vie musulmane –

été fournie concernant les logements HLM. Sauf un commentaire de Jacques Chirac, estimant non-justifié de reloger ces coupables de « violation caractérisée du domaine public ». Quant aux enfants, feront-ils la rentrée scolaire dans un car de police les expulsant une nouvelle fois ?

Avec les associations solidaires, et le soutien de l'abbé Pierre, d'Albert Jacquard, de Léon Schwartzberg, de Michel Ederer..., ces familles ont manifesté leur colère et leur inquiétude, le 31 août, sur le pavé parisien, où le MRAP était présent, en considérant par ailleurs que « la lenteur des négociations laisse peu d'espoir » (communiqué du 30.8.91).

notamment l'abattage rituel et les sépultures familiales – la reconnaissance officielle de cette religion qui compte trois millions de fidèles en France doit faciliter sa « laïcisation », éloigner le spectre de l'extrémisme, appliquer au grand jour le droit de culte. Secrétaire général de l'ADIC (Association pour le dialogue islamo-chrétien) et les rencontres interreligieuses présidée par le recteur de la grande Mosquée de Paris, le Père Michel Lelong déclarait à ce propos :

« [...] Alors que l'intégration de la communauté musulmane en France est en question aujourd'hui, ne mettons pas trois siècles à accepter les musulmans, comme nous l'avons fait pour les protestants et pour les juifs. »

C'était cet été au petit hameau des Sept-Saints qui accueille depuis près de quarante ans – à l'occasion d'une prière commune pour la paix en Algérie en 1954 – des pèlerins musulmans et chrétiens.

URSS : QUELLE UNION ?

Les quinze républiques qui composent – ou, déjà, composaient... – l'Union soviétique feront-elles sécession les unes après les autres ? Assiste-t-on au rapide morcellement de l'Union ? Qu'est-ce qui motive donc aujourd'hui les multiples recherches d'indépendances ? La volonté d'une réelle autonomie vis-à-vis d'un pouvoir central au Kremlin jugé trop puissant et trop directif, ou l'émergence – ou la réapparition – de nationalismes déviant vers des chanvinismes parfois meurtriers ?

C'est à la veille de la signature entre neuf des républiques de l'URSS d'un nouveau traité de l'Union, pour une « Union de républiques souveraines » (tandis que six autres républiques revendiquaient l'indépendance) que les nostalgiques du régime brejnévien ont tenté leur putsch lamentable. Ils ne s'y étaient pas trompés. Leurs vainqueurs non plus, qui précipitent aujourd'hui les décisions et notamment les déclarations d'indépendances.

Quel que soit l'avenir de ce qui est encore provisoirement l'Union soviétique, c'est l'ordre mondial, autant que les cartes de l'Europe et de l'Asie, qui se redessinent.

De l'Europe à l'Asie, d'ouest en est, l'URSS compte plus de 8 000 kilomètres et plusieurs dizaines de peuples turcophones ou finno-ougriens, slaves traditionnellement orthodoxes, ou musulmans... Et, hélas, là où certains imaginaient réalisée une union de peuples divers, libres et solidaires, la politique de Glasnost (transparence) avait révélé des antagonismes et des ressentiments tenaces.

AUTODETERMINATION

Certaines républiques, telles que les républiques baltes, (la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie) revendiquaient l'indépendance et la fin de ce qu'elles considéraient être l'occupation de leurs terres par l'URSS. C'est en effet à la faveur du pacte de non-agression germano-soviétique que l'URSS avait annexé ces trois républiques ; l'Allemagne hitlérienne les avait ensuite à son tour occupées puis, prétextant entre autres l'existence réelle de puissants partis fascistes dans ces trois républiques et leur alignement sur le Reich, l'URSS les avait à nouveau annexées. Riga, Vilnius et Tallinn n'ont eu de cesse, dès lors, de revendiquer le retour de leur souveraineté, de dénoncer l'arbitraire de la répression s'abattant sur toute opposition politique et les choix politiques et économiques imposés par Moscou, notamment l'implantation d'industries militaires et d'industries polluantes mettant à mal leur équilibre écologique. Ces dernières années, des chaînes humaines de plusieurs kilomètres avaient relié les trois capitales sur lesquelles flottaient les drapeaux nationaux. L'an passé, le Parlement lituanien votait l'indépendance, mais préservait un possible dialogue avec Moscou en acceptant l'idée d'une période transitoire, notamment

pour régler les difficiles questions de la reconversion des industries d'armement, et des compensations. Cette fois, quelque jours à peine après l'échec d'un putsch qui nous a un temps fait craindre le pire (l'arrivée massive des chars à Moscou et dans plusieurs villes ne rappelait-elle pas d'autres époques que l'on croyait révolues et peut-être même le massacre de Tien-Anmen susceptible de susciter des vocations désespérées ?) la Lettonie et l'Estonie ont à leur tour proclamé leur indépendance.

Quel monde succédera

à celui

que la guerre froide

– et ses suites –

avait divisé

en deux camps ?

Cela dépend aussi

de nous.

La majorité des pays européens, à l'instar du Canada, ont reconnu l'indépendance de ces trois Etats baltes. Certains, tels que la France, n'avaient d'ailleurs jamais accepté le fait accompli de leur annexion par l'URSS. Tous trois s'avancent désormais à grands pas dans la voie d'une intégration à divers organismes internationaux. En Europe même, si l'on peut prévoir à plus ou moins brève échéance leur intégration à l'ensemble scandinave, leur participation à la CEE paraît en revanche plus compliquée dans l'immédiat, de la même façon que pour la Hongrie ou la Tchécoslovaquie, ce qui laisse imaginer la constitution par étapes d'une Europe économique et politique à plusieurs vitesses. Il est assez vraisemblable également que ces trois républiques, qui étaient parmi les plus

développées de l'URSS mais dont l'outil industriel était devenu en partie obsolète, ménagent des relations privilégiées avec certaines républiques telles que la Russie, la Biélorussie ou l'Ukraine... La question se posera aussi du sort réservé aux fortes minorités qui y composent encore pour l'instant une partie importante de la classe ouvrière, comme les Russes en Estonie et en Lituanie.

DES RELATIONS BILATERALES

D'autres piliers économiques quittent l'URSS aujourd'hui, comme l'Ukraine, grenier à blé traditionnel et riche de ses mines du Donbass. De la même façon, il est assez probable que Kiev cherchera pourtant à maintenir de solides relations avec Moscou comme avec Minsk, capitale de la Biélorussie qui s'est elle aussi proclamée indépendante. La diversité même des populations qui peuplent aujourd'hui l'Ukraine ne rendra pas l'indépendance aisée. Massivement revendiquée par la population majoritairement uniate de la région de Lvov attachée à la Pologne (et parmi laquelle s'étaient voici près de cinquante ans recrutés des bataillons nazis à côté d'une active minorité résistance), l'indépendance ukrainienne ne convient pas forcément à toutes les composantes de la population du centre ou de l'est du pays plus cosmopolite du fait des migrations économiques de ces dernières décennies en particulier, ni de la Crimée revendiquée par la Russie mais aussi par les Tatars qui en ont été chassés par Staline à la fin de la guerre comme de nombreux peuples. Ceux-ci étaient accusés en bloc de collaboration avec l'ennemi et déportés dans des régions souvent hostiles. Aujourd'hui toujours réfugiés, ballottés d'affrontements en affrontements, ils espèrent un retour sur leurs terres. Et le mouvement nationaliste ukrainien Roukh, que dirige Ivan Drach, est lui-même encore relativement composite.

Il est probable que si toutes ces républiques cherchent aujourd'hui à assurer des relations normales avec d'autres républiques européennes sans être obligées d'obtenir l'aval de Moscou (où jusqu'à présent se décidaient toutes les relations internationales qu'elles soient ou non économiques), elles tenteront d'aménager aussi entre elles de véritables liens de partenariat, voire d'organiser une union nouvelle entre républiques souveraines ne dépendant plus d'un pouvoir central. Le cas de la Moldavie est peut-être de ce

point de vue atypique puisque celle-ci aspire pour des raisons historiques à renouer avec la Roumanie voire à créer avec elle une fédération ou une confédération, ou même à s'y intégrer. Que deviendraient dans une telle hypothèse les fortes minorités qui composent la Moldavie où l'on a vu fleurir, lors des dernières manifestations nationalistes, des slogans ouvertement antisémites ? Des conflits semblables à ceux qui ensanglantent aujourd'hui la Yougoslavie sont-ils à craindre ? Le danger n'est hélas pas à écarter, de même qu'en Georgie : les autorités de Tbilissi revendiquent l'indépendance mais la refusent au peuple abkhase de la petite république autonome enclavée en Georgie. Des affrontements violents avaient de fait déjà meurtri l'Abkhazie, notamment à l'été 89.

Faut-il craindre aussi de nouveaux conflits entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, comme ils se sont multipliés dans le sang ces dernières années à propos du Nagorny-Karabagh, peuplé essentiellement d'Arméniens, mais enclavée en Azerbaïdjan et sous la dépendance officielle de Bakou (depuis les découpages dessinés par Staline) ? Dans une situation économique plus que compliquée, qui s'est totalement détériorée ces dernières décennies, tandis que toutes les références idéologiques meurent les unes après les autres et que s'estompent les points de repère, tout devient passionnel, les référents se veulent de part et d'autre « historiques » et la violence se poursuit selon une dynamique en spirale si tragiquement connue ailleurs dans le monde. L'on se souvient du blocus décrété l'an dernier par Bakou contre Erevan si peu de temps après le tremblement de terre qui avait si durement secoué l'Arménie, et des massacres de population de part et d'autre. Les autorités centrales n'avaient pu mettre un terme à ce cycle sans fin de la vengeance ; elles avaient toutefois, en l'occurrence, joué le rôle (dénoncé des deux côtés parfois à tour de rôle) de modérateur. Qu'en sera-t-il désormais ?

PCUS ET MAFFIA

Mêmes questions pour les républiques d'Asie centrale où l'appareil dirigeant du PCUS se confondait généralement avec une mafia parfaitement organisée sur le mode tribal. Les politiques économiques aberrantes de mono-culture (notamment du coton) et de mono-industrie décidées par Moscou, si elles ont provoqué des désastres écologiques irréparables, comme l'assèchement d'une partie de la mer d'Aral, faisaient aussi la richesse de cette caste locale de privilégiés. Ceux-ci ont craint les retombées de la pérestroïka menaçant leur règne. Ils ont su, parmi d'autres, dévoyer les revendications économiques, sociales, politiques, culturelles, d'une jeunesse au chômage et privée de logements décentes en mouvements nationalistes violents contre les minorités régionales. Recette connue, mais si meurtrière. Il n'est guère étonnant que

les putschistes aient trouvé de véritables soutiens parmi ces derniers dinosaures d'un régime aux abois, tandis que la population locale était à peine tenue au courant des événements de Moscou qui ébranlaient le monde. Certaines de ces républiques demandent ou proclament à leur tour aujourd'hui leurs indépendances. Il est peu probable qu'elles aboutissent à des changements radicaux des hommes au pouvoir. Peut-être ces Etats chercheront-ils à établir des relations particulières avec l'Iran, l'Afghanistan ou la Turquie voisins, si toutefois ceux-ci ne craignent pas des débordements incontrôlables. Mais vraisemblablement ne rompront-ils pas non plus les liens avec Moscou, même si Moscou redevient davantage la capitale de la Russie que celle d'une Union soviétique balkanisée.

Car reste l'immense question du sort de l'Empire russe et de ses nombreuses républiques autonomes qui s'étendent jusqu'en Sibérie, où des petits peuples (ainsi nommés du fait de leur faiblesse démographique) craignent pour leur pérennité. Si l'URSS a fait des efforts considérables pour l'épanouissement de leurs cultures, codifiant même parfois par écrit des langues orales, publiant des grammaires et des dictionnaires, ils ont aussi subi une industrialisation forcée avec son lot informe et hideux de villes champignons dénaturant leurs modes de vie traditionnels. La Russie aura-t-elle de nouveau des visées impérialistes comme ont pu le laisser craindre les emblèmes tsaristes soudain réapparus aux côtés des drapeaux russes flottant de nouveau sur Moscou ? L'interdiction, en Russie comme dans d'autres républiques, du PCUS hier encore au pouvoir, s'il correspond sans doute à l'aspiration d'une majorité de la population notamment urbaine (qui s'en est prise symboliquement aux statues de Djerzinski puis de Lénine comme pour se libérer de décennies de parti unique et d'interdiction du droit à la parole), a pu également faire craindre l'émergence d'un

nouveau pouvoir autoritaire, n'acceptant qu'une démocratie tronquée. Il est difficile de juger dans le tourbillon si rapide des événements en cours. L'histoire qui se fait sous nos yeux nous donnera bientôt des réponses qu'il faudra apprendre à interpréter sans passion dans toute leur complexité.

Quelles que soient la configuration de l'URSS de demain, de la Russie, ou les relations nouvelles qui ne manqueront pas de se nouer entre Républiques plus ou moins souveraines, le monde lui-même change avec l'URSS.

NOUS AUSSI !

Certains pays ou mouvements de libération du tiers-monde, par exemple, craignent de perdre un allié traditionnel. N'est-ce pas oublier un peu vite que l'Union soviétique, si elle a effectivement soutenu, parfois à bout de bras, des mouvements de libération ou l'économie de certains pays libérés du joug de la dictature ou de la colonisation soumis à des blocus régionaux drastiques, a joué aussi, à plusieurs reprises dans l'Histoire, ses propres intérêts d'Etat, comme lorsqu'elle a « lâché » les démocrates soudanais au profit du dictateur Nemeiry au début des années 70 ou lorsqu'elle fournissait des armes aux régimes dictatoriaux syriens ou irakiens, en parfaite connaissance des massacres perpétrés à l'encontre des opposants à ces régimes ou des populations kurdes, pour ne pas même parler de ses guerres de type néo-colonial. De ce point de vue, l'éclatement de l'URSS n'aura pas forcément que des conséquences néfastes.

A la condition, évidemment, qu'à un monde totalement divisé en deux camps, ne succède pas un monde aligné sur un empire de l'ouest hégémonique et prônant la guerre comme moyen de régler les conflits ou de satisfaire ses propres ambitions. Mais cela, ça dépend aussi de nous. ■

Isabelle Avran

J E M ' A B O N N E
A D I F F E R E N C E S

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Abonnement à 4 numéros (trimestriels) spéciaux : 160 francs

Abonnement aux dix numéros mensuels
+ 4 numéros (trimestriels) spéciaux : 240 francs

Soutien : au-delà

Envoyez votre chèque à l'ordre de Différences
89, rue Oberkampf - 75543 Paris Cedex 11

E N B R E F

■ **FEMMES IRANIENNES**
Des affrontements avec les forces de l'ordre, quelque trois cents personnes arrêtées... : les manifestations qui ont eu lieu en Iran le vendredi 26 juillet, à la suite de l'interpellation des femmes insuffisamment voilées, sont apparues comme de nouvelles oppositions à l'ordre intégriste imposé en Iran, qui opprime particulièrement les femmes.

■ **ABRAHAM SERFATY**
Monsieur Abraham Serfaty, le plus ancien prisonnier politique du monde, à qui le roi du Maroc refuse la « grâce » tant qu'il n'acceptera pas officiellement la domination du Maroc sur le Sahara occidental, sera-t-il invité officiellement en France comme le demandait le 27 juillet dernier le député PS Roland Carraz à Madame la Première ministre, Edith Cresson ?

■ **REFERENDUM AU SAHARA ?**
C'est en tout cas ce que propose l'ONU : un référendum d'auto-détermination au Sahara occidental, début 92. Cela passe d'ores et déjà par un cessez-le-feu que les troupes marocaines ne respectent guère à l'encontre du peuple sahraoui, dans ce grand désert... riche en phosphates.

■ **ENFANTS MENACÉS**
170 000 enfants irakiens sont en danger, des suites de la guerre et de l'embarco : les bombardements ont détruit les infrastructures, pollué l'eau ; les manques de vivres et de médicaments sont criants. Le choléra et le typhus menacent. 14 000 enfants sont morts ces dernières semaines. Dans un curieux silence international.

PETITE ANNONCE

Jeune collaborateur du MRAP cherche petits travaux, à domicile ou non, le soir de préférence (demander Willy).

Yougoslavie

CARAVANE DE LA PAIX !

En pleine crise meurtrière, des militants organisent une caravane de la paix. L'espoir, toujours, d'éviter la mise à mort !

Depuis l'indépendance, proclamée le 25 juin, de la Croatie et de la Slovénie, une grave crise aux effets meurtriers agite la Yougoslavie. Dès le lendemain de ces choix solennels, des affrontements inter-ethniques en Croatie faisaient plusieurs morts dans la ville de Glina à majorité serbe. L'envoi de l'armée fédérale dans les zones sensibles, loin d'éteindre la tension, ne contribuait qu'à l'aviver. Le 28 juin au soir, la Slovénie et les autorités fédérales yougoslaves concluaient un accord de cessez-le-feu. Peu après, les républiques sécessionnistes, à la demande de la Troïka (Pays-Bas, Luxembourg, Portugal) acceptaient de suspendre pour trois mois leurs déclarations d'indépendance. Mais les affrontements se poursuivaient, multipliant le nombre de morts et de blessés. Et, si la situation s'apaisait un temps en Slovénie, la violence se réveillait brutalement en Croatie, mettant cette fois aux prises les milices serbes de la région autonome de la Krajina (essentiellement peuplée de Serbes) appuyées par l'armée yougoslave et les Croates.

Les Douze décidaient alors (pour la troisième fois) d'envoyer une

nouvelle mission en Yougoslavie, se prononçant pour un embargo sur les ventes d'armes, bientôt rejoints en cela par les Etats-Unis. Mais rien n'y a fait. Les Douze, encore eux, proposaient alors d'étendre à la Croatie la mission des observateurs de la CEE présents en Slovénie. Le 7 août, les autorités de Zagreb et la Présidence fédérale yougoslave concluaient un cessez-le-feu. Vainement. Le sang coule toujours en Yougoslavie, où le système fédéral n'était pourtant pas basé sur un alignement obligatoire sur un « centre » décidant à la place des républiques.

Si la crise économique qui frappe durement la Yougoslavie depuis plusieurs années maintenant a sans doute réveillé les réflexes identitaires en guise de défenses au point de les transformer en haines meurtrières, un espoir de paix demeure, vivement défendu par des militants serbes, croates, slovénes... qui préparent pour les prochaines semaines une caravane de la paix devant traverser le pays avec un message essentiel : « arrêtons le massacre, discutons, quel que puisse être l'avenir de l'actuelle fédération ». Sans doute en reparlerons-nous dans Différences.

Droits de l'Homme à Genève

Jean-Jacques Kiryacharian est intervenu au nom du MRAP devant la sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU qui se réunit à Genève. Sur le thème de « La répression pénale des oppositions comme facteur d'aggravation des problèmes », il a notamment évoqué les sujets d'actualité internationale suivants :
– la répression des Kurdes de Turquie que rien ne protège plus ;
– le Kosovo dont la paix et la légalité sont perdues au nom de la passion nationaliste serbe ;
– la politique intérieure de la monarchie marocaine qui contre-

Madagascar

Juin 91 : des centaines de milliers de manifestants à Tananarive revendiquent une « Conférence nationale » et s'en prennent au régime du président Ratsiraka. Celui-ci propose dès lors une réforme constitutionnelle, un nouveau code électoral, et va jusqu'à substituer un gouvernement à un autre; le Premier ministre nouvellement nommé, M. Guy Willy Razamasy, est chargé de préparer le « dialogue » avec l'ensemble du pays. Dialogue ? Lorsque les manifestants, avec leur « comité des forces vives » avancent vers le Palais présidentiel dans une « marche de la liberté » ce 10 août, l'armée tire. C'est le massacre. Au moins 14 morts et des centaines de blessés. Paris, qui sort alors tout juste de sa réserve, demande une « consultation populaire », manière diplomatique de se désolidariser du président Ratsiraka en perte de vitesse, mais qui avait toujours bénéficié jusque là des faveurs de la France. Paris suspend aussi ses coopérations militaires avec Madagascar. La tension règne toujours sur l'île, et la tentative de M. Razamasy de former un gouvernement d'union nationale » se heurte à l'intransigeance d'une opposition populaire meurtrie dans sa chair

Inkhatagate

Sa crédibilité atteinte par le dévoilement au grand jour de l'aide financière apportée par son gouvernement au parti Inkhata de M. Buthelezi, le Président d'Afrique du Sud Frédéric De Klerk a cru bon de s'expliquer. Il a tenu à se démarquer, mais sans le critiquer, de ce qu'il est désormais convenu d'appeler l'« Inkhatagate ». Il a toutefois prévu une refonte de la législation concernant l'allocation de « fonds secrets ». Dans un climat de violence où l'extrême droite de la population blanche multiplie les menaces si de nouveaux pas sont faits pour atténuer un tant soit peu le régime d'apartheid, les affrontements entre l'Inkhata et l'ANC satisfaisaient tous ceux qui voulaient voir s'affaiblir le grand mouvement de libération antiraciste. L'apartheid aujourd'hui se déchire un peu, pan après pan. S'achemine-t-on vers la vraie libération de la grande masse de la population encore confinée dans les townships ?

A G E N D A

■ LES ARTISTES SUR PELLICULE

Le musée national d'art moderne Georges Pompidou à Paris programme au mois d'octobre plusieurs films pour le plaisir de découvrir la peinture. Du 2 au 6 octobre : *La chambre des muses, Le temps de voir (Le vase de fleurs de Francis Picabia avec Jacques Monory ; Le nu dans son bain de Pierre Bonnard avec Henri Cueco) ; Diver-tissement à la maison Balzac, Le Gai savoir de Valério Adami*. du 9 au 13 octobre : *Klossowski, peintre exorciste ; Le temps de voir (La pissouse, de Picasso avec Ernest-Pignon-Ernest, et Le Grand sanglier noir de Jean Fautrier, avec Pierre Buraglio) ; Achenski sur Rhône. Du 16 au 20 octobre : Le temps de voir (Le vase de fleurs de Francis Picabia, Le nu dans le bain, de Pierre Bonnard avec Henri Cueco, La pissouse de Picasso avec Ernest Pignon-Ernest, Le grand sanglier noir de Jean Fautrier avec Pierre Buraglio) ; La chambre de muses et Les jeux minuscules de Pierre-André Benoit.*

■ L'OCTOBRE DE LA FLAMBOYANCE

Ca se passe dans toute la France au mois d'octobre. Un mois consacré à un sacré phénomène : « nous vivons trente ans de

plus qu'en l'an 1900 ». Vaste changement, social, culturel, économique... Q'en pensent les « flamboyants », ces retraités jeunes ? Quelle richesse ont-ils à transmettre ? Les ministères de la Culture et de la Communication leur donnent la parole. Les 26 et 27 octobre, le centre Pompidou à Paris fera écho à ces initiatives.

Au programme :
Le 26 octobre :

– de 10h30 à 12h00 : « *L'âge, l'économie, la finance* » (avec Gérard Moatti, Michel Cicurel et Denis Kessler) ;

– de 14h00 à 15h30 : « *L'âge et le corps social* » (avec François Henri de Virieu, Jacques Vallin, Paul Paillat) ;

– de 16h00 à 17h30 : « *L'âge et le corps physique* » (avec Josette Rousselet-Blanc, Jean-Yves Rossi et Jean-Claude Hagège) ;
– de 18h00 à 19h30 : « *L'âge et la culture* » (avec Joseph Poli, Danièle Sallenave).

Le 27 octobre :

– de 10h30 à 12h00 : « *L'âge et la culture* » (avec André Lehman et Jean-Pierre Bois) ;

– de 14h00 à 15h30 : « *L'âge et l'Europe* » (avec Jean-Marie Colombani, Jean-Pierre Worms et Claude-Michel Loriaux) ;

– de 16h00 à 17h30 : « *L'âge et la cité* » (avec Roland Castro,

Jean-Paul Philippon et Robert Hugonot) ;

– de 18h00 à 19h30 : « *Expériences remarquables et propositions d'avenir* » (avec Kofi Yamgnane et Hugues de Jouvenel). Pour tout renseignement concernant les autres manifestations en France, durant tout ce mois d'octobre, vous pouvez appeler le « Mouvement de la Flamboyance », 56 rue Sait-Lazare, 75009 Paris. Tél. : 45 26 38 39.

■ SAUVE

Malgré une absence estivale, *Politis* reparait depuis ce mois de septembre. Souhaitons-lui longue vie, c'est-à-dire bonne chance !

■ THEATRE INTERNATIONAL DE LANGUE FRANCAISE

« *Les jours se traînent, les nuits aussi* » de l'auteur congolais Léandre-Alain Baker avec Isaach de Bankole, Nathalie Cerda et Jean-Daniel Laval, dans une mise en scène de Gabriel Garran se jouera au Théâtre des Champs-Élysées du 15 novembre 1991 au 15 février 1992.

« *Quelque part dans une capitale cosmopolite, à l'heure où s'allument les fenêtres de la ville, une jeune femme se retrouve en rentrant chez elle nez à nez avec son peignoir de bain ; et dans ce peignoir, un inconnu d'origine africaine...* »

■ STAGE INTERNATIONAL D'ART DRAMATIQUE

A la Grande Halle de la Villette, salle Boris Vian, du 23 octobre au 20 novembre 1991 avec : Philippe Adrien, Dominique Boissel, Elisabeth Chailloux, Saskia Cohen-Tanugi, Gabriel Garran, Jean-Gabriel Nordman et Alain Olivier. Présentations au public : les 18 et 19 novembre.

■ LES FEMMES IMMIGREES

Le cahier n°8 du GREC est consacré aux travaux de la rencontre-débat organisée par le GREC le 13 décembre 1990. Au sommaire : l'histoire des femmes immigrées, la diversité des modes d'insertion sociale et culturelle, la formation professionnelle et les perspectives d'emploi pour les femmes immigrées, approche européenne, et certaines expériences de formation.

Le numéro (40F) est à commander au siège du GREC, 172 av. de Paris, 94300 Vincennes. Tél. : 43 98 38 61.

■ DANSE CONTEMPORAINE

La compagnie Alternancia présente « *Veinte Centavos, y el Vuelto de un tango* », dans une chorégraphie de Maria Rosa Hakiman., au théâtre des Amandiers, à Paris, dans le XXème arrondissement (110, rue des Amandiers).

PROJET

RÉUSSIR L'INTÉGRATION

Face à l'exclusion, quels objectifs, quels moyens ? *Projet clarifie la notion d'« intégration », rappelle ses fondements politiques et éthiques, analyse quelques points chauds (banlieues, RMI, sécurité sociale, écoles) et compare l'intégration à la française à celle de nos voisins.*

Avec la contribution de : Jacqueline Costa-Lascoux, François Dubet, Daniel Béhar, Jacques Barrot, Jean-Michel Belorgey, Serge Paugam...

Les prochains numéros de *Projet* seront consacrés à :
L'Europe : les Douze et les autres, Temps de loisirs...

Le numéro (128 pages) : 60F
Abonnement (4 numéros par an) : 210 F

Rédacteur en chef
Christian Mellon

Pour recevoir ce numéro 227 ou vous abonner, envoyez vos nom, adresse et règlement à l'ordre de *Projet* à :

ASSAS ÉDITIONS - 14, rue d'Assas - 75006 Paris • Tél. : (1) 45 48 52 51

Ou sur Minitel, tapez 3615 SJ* PROJET

DE COMITÉS À COMITÉS

À la disposition de tous, des réalisations aux supports variés, des outils susceptibles d'introduire des débats, d'enrichir la réflexion et l'activité. Cet ensemble documentaire sur les divers thèmes de l'action du MRAP est destiné à tous les publics. En voici un échantillon. Nous avons aussi besoin de votre expérience. Faites-nous connaître vos productions ainsi que vos suggestions ou critiques.

Présentation de Norbert Haddad.

EXPOSITIONS

KURDES

Le comité de Bollène a préparé une exposition sur « Les Kurdes, une fois encore oubliés de l'Histoire ? ». Ce travail complet évoque l'histoire du peuple kurde et toutes les répressions dont il a été victime au Proche-Orient. Un sujet d'actualité qui invite chacun à mieux comprendre la réalité d'aujourd'hui.

Renseignements auprès du comité de Bollène : Chemin du Souvenir 84500 Bollène. Tél. : 90 40 41 43.

MRAP

Le comité Clermont-agglomération, centre Blaise Pascal - salle 248 - 63 000 Clermont-Ferrand, propose une « Histoire illustrée du MRAP ». 25 panneaux 60x80 réalisés d'après la collection de « Droit et Liberté » et de « Différences » et numérotés par années marquantes. Chaque comité local peut ainsi intercaler des panneaux correspondant à ses propres activités. Location : 200 francs par semaine.

L'ÉMANCIPATION DES JUIFS DE FRANCE

Le comité de Bourg-la-Reine tient à votre disposition, moyennant une participation aux frais d'envoi, une exposition « De l'exclusion à l'intégration ». Les tableaux évoquent l'émancipation des juifs de France à partir des principes d'égalité de la révolution française. Adresse : Comité intercommunal MRAP - BP 22 - 92340 Bourg-la-Reine.

ESCLAVAGE

Le comité local du MRAP de Pau - centre social de la Pépinière, av. R. Schuman, 64 000 Pau - propose une exposition sur « L'abolition de l'esclavage » en 33 tableaux plastifiés 80x60, très légers et munis d'oeillets pour l'accrochage, circulant dans deux maies en contre-plaqué. Location : 300 francs par semaine,

plus frais d'envoi à la charge de l'emprunteur.

J E U X

INVITATION AUX VOYAGES CULTURELS

Le comité local de Nice a élaboré, sous le titre général, « Je suis blanc, tu es noir, il est jaune = nous jouons ensemble », trois pochettes de jeux :

- La planète est mon village (pour les 5-9 ans) ;
- Planète mosaïque (7-11 ans) ;
- Multicolore, la planète des jeunes (9-14 ans).

Elles sont utilisables en famille mais aussi, éventuellement, dans une classe. Elles conduisent les joueurs à la découverte du monde (conditions de vie, coutumes, etc...), leur fait vivre les différences comme un enrichissement. Mais leurs créateurs les considèrent aussi comme un premier pas, une incitation à la curiosité, à la recherche personnelle, à la discussion. Un cadeau utile et agréable.

Chaque pochette est vendue au prix de 30 francs plus frais de port. MRAP 06 Nice - BP 623 - 06011 Nice Cedex

IMAGES ET SONS

ANTIRACISME EN VIDÉO

Le MRAP de Lunel a invité Albert Jacquard : il a été question de lutte contre le racisme et de responsabilité scientifique. « L'antiracisme au concret », images et sons de cette soirée, sont disponibles en cassette vidéo. MRAP Lunel, BP 71, 34401 Lunel Cedex - au prix de 200 francs (ou 150 francs prix adhérent).

LA GUERRE DU GOLFE VUE DU « MONDE »

Le comité local de Mentona invité, le 2 février 1991, pour une conférence « Guerre du Golfe : autopsy d'un conflit : causes, en-

jeux, perspectives », Christian de Brie, du *Monde Diplomatique*, professeur de Sciences Politiques.

Un enregistrement audio (2 cassettes) et vidéo a été réalisé. MRAP Menton - BP 6 - 06501 Menton Cedex 6, au prix de 100 francs, frais d'envoi inclus.

MALLETTE PÉDAGOGIQUE

EGAUX ET CITOYENS

« La citoyenneté en marche », un ensemble formé de 24 diapositives, d'une cassette audio, d'un livret de commentaires, et d'un dossier comprenant documents et articles de fond, retrace l'histoire de la citoyenneté et se veut un outil pédagogique mis à la disposition des enseignants pour aborder ce concept, présenter les avancées significatives de la période révolutionnaire, mais aussi analyser les limites imposées à l'exercice plein et entier de la citoyenneté, que ce soit en 1789 ou de nos nos jours. Cette mallette pédagogique peut être commandée au MRAP de Menton, BP 6, 06501 Menton Cedex, au prix de 250 francs port compris.

RÉGIONALES : PACA EN PREMIÈRE LIGNE

La campagne pour les élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a démarré. Trois candidats sont en lice : J.C. Gaudin, B. Tapie qui a décidé de faire barrage au représentant de l'extrême droite, J.M. Le Pen. Les électeurs ont pu observer l'alliance plus ou moins tacite (au moins sur le terrain de l'antisémitisme) entre le chef du FN et l'ancien maire de Nice aujourd'hui en fuite. Le neveu de Médecin, P. Audrat, sera accueilli en toute bonne logique sur la liste lepéniste. Quant à J.C. Gaudin, il n'a pas hésité, dans un passé encore proche, à s'allier avec son rival extrême, tout en dénonçant aujourd'hui le parachutage de ce « Breton en PACA » (sic) !

BROCHURES

INSERTION ACTIVE

Immigration et insertion, tel est le thème du colloque qui s'est tenu au Palais des Congrès d'Avignon. L'objet de cette rencontre introduite par Pierre-Marie Danquigny et conclue par Mouloud Aounit : mettre en présence les responsables et les représentants des communautés immigrées concernant l'habitat, l'école, l'emploi, la justice, la culture. Les actes de ce colloque peuvent être commandés au prix de 50 francs à la Fédération du Vaucluse du MRAP, 26 rue des Teinturiers, 84 000 Avignon.

VICHY ET L'ANTISÉMITISME

Le comité de Manosque édite une brochure sur « Vichy et l'antisémitisme » : un travail sérieux qui se base sur une riche bibliographie et sur les publications du centre de documentation juive contemporaine. En annexe sont reproduites les lois antisémites de Vichy. Siège social : MJC, Allée de Provence, 04100 Manosque. Tél. : 92 72 19 70.

Les électeurs du PACA seraient bien avisés de tenir compte, en leur âme et conscience, du nombre grouillant de truands et autres voyous (tant dénoncés par la presse de l'extrême droite) appartenant au Front national qui parsèment la chronique judiciaire de notre pays. *L'Événement du Jeudi* n° 357 du 5/9/91 en a publié une petite liste bien éloquent : cela va du tir au fusil de chasse sur personne humaine à l'escroquerie caractérisée et, tenez-vous bien, à « aide à étrangers en situation irrégulière ». Au nom du fric - l'inculpé est un marchand de sommeil » candidat FN aux dernières municipales dans le Vaucluse - le comble est une banalité !